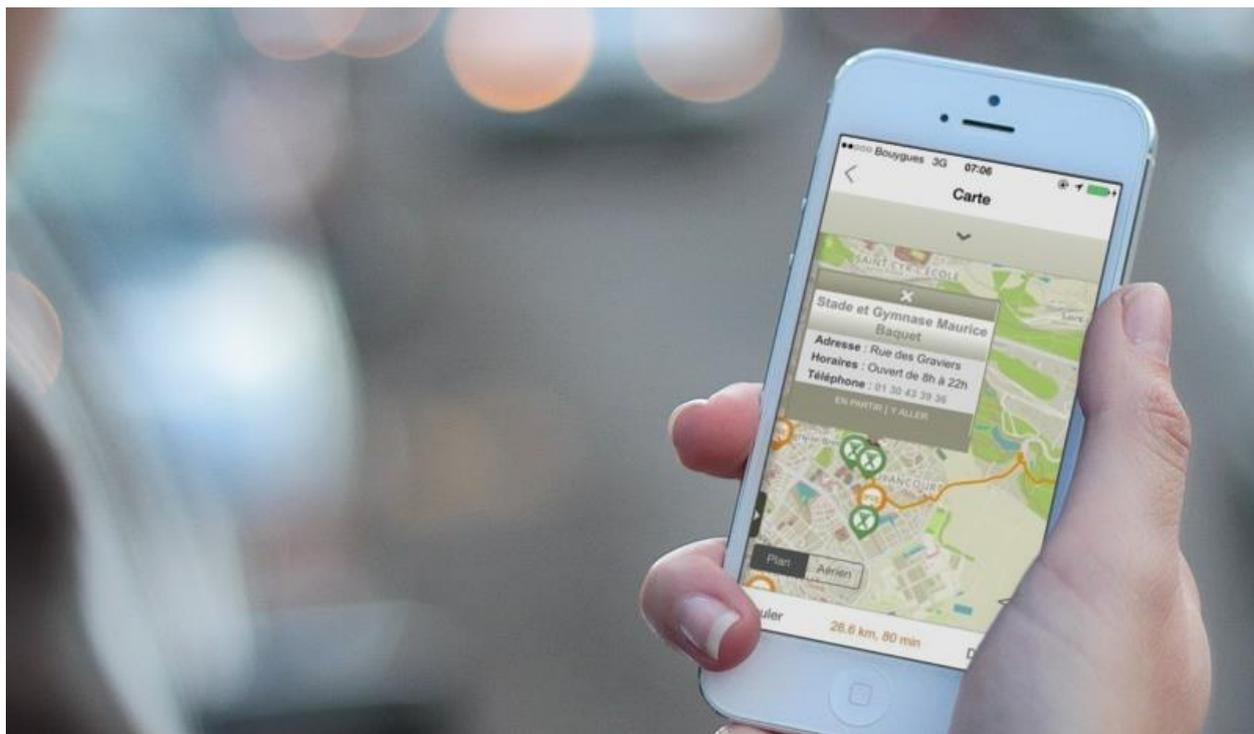


## LE PRIX DE L'INNOVATION DANS LES TERRITOIRES PERIURBAINS



**Découvrir et partager les richesses d'un territoire agri-urbain en mutation.**



**Terre et Cité, Septembre 2016**

Réponse au Prix de l'Innovation dans les Territoires Périurbains, mis en place dans le cadre de

# L'organisme

---

## Objet statutaire

---

Terre et Cité a pour objectif de pérenniser, promouvoir et développer une agriculture de qualité sur le Plateau de Saclay et ses vallées et de préserver et mettre en valeur le patrimoine associé : naturel, forestier, bâti, hydraulique, culturel... Pour atteindre cet objectif, Terre et Cité anime un espace d'échange entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire et réalise des projets concrets : soutien des projets agricoles, actions pédagogiques, outils de communication et de découverte du territoire...

## Grands principes d'intervention

---

Terre et Cité a concentré son action depuis 2011 sur la mise en place d'actions concrètes, afin de mobiliser les acteurs locaux et de démontrer l'importance de construire avec ceux-ci une agriculture locale et de qualité, articulée avec les pôles urbains et scientifiques du territoire.

Structure en charge de l'animation du programme agriurbain soutenu par la Région Île-de-France, Terre et Cité se positionne clairement comme l'espace d'échange et de rencontre pour les acteurs locaux et la plateforme de co-construction du devenir des espaces agricoles et ouverts du plateau de Saclay. Ce positionnement se traduit aussi bien au niveau de la stratégie globale et du plan d'action qu'au niveau des partenariats en place avec nos différents partenaires institutionnels.

## Activités générales

---

Les projets de Terre et Cité sont aujourd'hui organisés autour de quatre axes :

**Mobiliser les acteurs :** Terre et Cité co-construit le devenir agricole du territoire avec l'ensemble des acteurs locaux. Il s'agit de faire se rencontrer les dynamiques rurale et urbaine pour assurer à l'agriculture sa place dans l'identité de ce territoire exceptionnel. L'association mène ainsi des actions de concertation territoriale, de lien entre agriculture et recherche, et met en place des espaces de rencontre entre acteurs locaux (repas-Plateau, forums...).

**Filières de proximité :** Terre et Cité travaille pour accompagner et développer la filière alimentaire de proximité qui se met en place sur le territoire, via l'aide à la définition des possibles, l'accompagnement de l'approvisionnement en restauration collective, le suivi de projets de méthanisation... En conséquence de ces actions, plusieurs exploitants du plateau ont réorienté une part conséquente de leur activité vers la proximité et la vente directe.

**Sensibilisation et Pédagogie :** Terre et Cité fait découvrir les terres agricoles du Plateau de Saclay et l'activité des agriculteurs aux personnes qui y vivent (via des expositions, livrets, sorties de visite du territoire...), et en particulier aux enfants (animations de sensibilisation dans des écoles, visites d'exploitations agricoles, développement d'outils pédagogiques, culture du blé et maïs sur le temps d'une année scolaire...).

**Vivre le territoire :** Le Plateau de Saclay et les vallées attenantes sont riches d'un patrimoine culturel, naturel, hydraulique et historique considérable. Celui-ci a été principalement façonné par la présence de l'agriculture. Cette richesse crée l'identité du Plateau et constitue la base sur laquelle un projet de territoire cohérent et réussi doit s'appuyer. Cette dimension est souvent mal connue des personnes qui habitent le Plateau ou y travaillent. Terre et Cité œuvre en conséquence pour mettre en valeur ce patrimoine, via divers projets : Carte Ouverte du Plateau de Saclay, ouvrages et livres de valorisation des patrimoines, expositions photos, sorties découvertes...

Terre et Cité a construit ces dernières années une approche d'animation territoriale participative et innovante, reconnue au niveau local et européen. Le 7 juillet 2015, après plusieurs années de co-construction avec les acteurs locaux, Terre et Cité a obtenu pour le territoire un programme de financement européen LEADER, qui permet de stabiliser le cadre partenarial et d'apporter des fonds pour soutenir les projets qui pourraient émerger sur le territoire. Lors de la réunion du 6 juin 2016, sous l'autorité du Préfet de l'Essonne, le Programme LEADER est devenu le comité de suivi de la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière (ZPNAF) couvrant 4 115 ha d'espaces naturels et agricoles du Plateau.

## **Equipe opérationnelle**

---

Terre et Cité a construit depuis 2010 une équipe qualifiée aux compétences complémentaires, qui intervient désormais sur des domaines variés. L'équipe est reconnue auprès des acteurs locaux pour son professionnalisme et la qualité de ses interventions.

### **Coordinateur général**

Il a pour mission la coordination de l'équipe de Terre et Cité, les relations avec les partenaires institutionnels, le suivi administratif et financier de l'équipe, la conception des démarches de concertation territoriale et l'animation des démarches de filières de proximité sur le territoire. Dorian Spaak, Ingénieur en Aménagement et Sciences de l'Environnement (UTC et EPFL) et diplômé d'une Maîtrise de Journalisme, assure aujourd'hui cette fonction en CDI. Il a rejoint Terre et Cité en 2010 après avoir travaillé avec le réseau Terres en Villes à l'analyse des politiques mises en place par la Région Ile-de-France en faveur de l'agriculture périurbaine en 2009. Il a coordonné la mise en place du programme LEADER et en assure aujourd'hui le pilotage. Il a été à l'initiative du projet CartO avec le cabinet de consultants Chronos et l'Ecole d'Architecture Paris-Malaquais dans le cadre d'un Appel à Projets du Ministère du Développement Durable et des Transports et de l'Agence Nationale de la Recherche.

### **Chargée de mission LEADER**

Elle a pour mission le suivi des grands projets d'aménagement, le suivi de la mise en œuvre du Programme d'Actions de la ZPNAF prévu par la Loi du Grand Paris et l'animation auprès des acteurs de terrain du programme LEADER. Marion Bruère, diplômée de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles suite à un BTS Aménagement Paysager à Tecomah (Jouy-en-Josas) assure aujourd'hui cette fonction en CDI.

### **Gestionnaire administrative et financière**

La responsable administrative et financière assure la bonne marche des différents projets de l'association et le bon fonctionnement du programme LEADER, qui inclut l'accompagnement de nombreux porteurs de projet locaux. Ce poste est aujourd'hui assuré en CDI par Caroline Cailleau, diplômée de l'Ecole Supérieure de commerce et de développement de Lyon (ESCD 3A) et d'un Master 2 en gestion de projet de coopération décentralisée à l'Institut de relations Internationales et stratégiques (IRIS).

### **Les partenaires au long cours**

- Ingénieure en analyse de cycle de vie ayant travaillé deux ans chez Bureau Véritas, Clarisse Gimat s'est reconvertie dans l'éducation au développement durable, et assure, entre autres missions professionnelles avec d'autres commanditaires, le suivi des actions de pédagogie et de sensibilisation à Terre et Cité. Elle s'est par ailleurs formée professionnellement aux techniques de gouvernance et de démocratie participative.
- Ingénieure Agronome de formation, autodidacte sur les sujets numériques, Anne-Line Colombo assure aujourd'hui, entre autres missions professionnelles avec d'autres commanditaires, le développement de la CartO du plateau de Saclay, un outil numérique interactif et participatif au service du territoire.

### **Consultant en innovation et en marketing**

Patrick Chéenne a travaillé depuis plus de 20 ans dans des environnements multiculturels, et développé son expertise autour de deux axes : le marketing de produits et services innovants, et les politiques publiques et les partenariats publics/privés dédiés à l'innovation. Durant les 3 dernières années, il était Directeur du Développement Economique de l'Etablissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (EPAPS). Entre 2005 et 2012, Patrick Chéenne était le Directeur Général d'Hubtech21 (Paris-Boston-San Francisco) qui a accompagné plus de 20 entreprises européennes de technologie dans leur développement commercial aux USA. Patrick Chéenne met son expertise au service du projet CartO.

## **Modalités de gouvernance interne**

---

Terre et Cité est structurée en 4 grands collèges d'acteurs. Chacun des collèges (Agriculteurs - 60 % des agriculteurs locaux, Elus - toutes les communes, les 3 intercommunalités et plusieurs syndicats hydrauliques, Associations et Société Civile) est représenté en proportions égales au Conseil d'Administration et au Bureau. La singularité de notre travail vient de cet équilibre entre les grandes composantes partenariales. L'assemblée générale (une fois l'an), les Conseils d'administration (4 fois par an) et les Bureaux (1 fois par mois) permettent de suivre les évolutions du territoire.

## Le projet

---

# Titre du projet : CartO

**Découvrir et partager les richesses d'un territoire agri-urbain en mutation.**

## Résumé du projet

Le territoire du Plateau de Saclay et ses vallées mêle une dimension historiquement agricole à une dimension scientifique et urbaine en développement. Dans ce contexte de mutation, Terre et Cité développe un outil cartographique numérique permettant aux populations actuelles et nouvelles de découvrir les richesses de ces deux composantes du territoire, afin d'aider à la construction d'une identité territoriale forte les articulant harmonieusement.

## 1. Contexte et diagnostic

---

Le Plateau de Saclay et ses alentours font l'objet d'une Opération d'Intérêt National visant à la création d'un cluster scientifique et technique concentrant une part importante des centres de recherche, entreprises et grandes écoles françaises. La création de ce cluster implique des évolutions significatives du territoire, avec la construction de logements supplémentaires autour de nouveaux axes de transport en commun (ligne 18 du métro, TCSP), et l'arrivée de populations nouvelles pour des périodes plus ou moins longues (habitants, étudiants, salariés, etc).

En parallèle, en reconnaissance de la dimension naturelle, agricole et forestière remarquable du plateau, l'Etat a instauré une Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière (ZPNAF) couvrant 4 115 ha d'espaces naturels et agricoles depuis 2013, qui permet de garantir à long terme la protection et la valorisation de ces espaces ouverts et agricoles.

La Loi du 3 juin 2010 pose les bases qui permettront d'articuler et mettre harmonieusement en relation ces deux composantes du territoire afin qu'elles s'enrichissent mutuellement, répondant aux besoins des citoyens en termes de qualité de vie (cadre attractif, nourriture de proximité et de qualité) tout en respectant les espaces ouverts et agricoles (techniquement et socialement innovants). A cet effet, il faut que ces deux mondes se découvrent et s'intègrent l'un à l'autre. Aujourd'hui fragile, la création d'une identité territoriale forte prenant en compte ces deux dynamiques nécessite le développement d'un outil cartographique collaboratif et transversal qui puisse aller au-delà des limites administratives (le territoire étant séparé administrativement entre les Yvelines et l'Essonne d'une part, et trois communautés d'agglomération différentes d'autre part). Un outil de ce type est essentiel pour permettre à ses habitants actuels et futurs de s'approprier le territoire en découvrant et allant à la rencontre des multiples richesses naturelles, culturelles et scientifiques qui lui sont propres.

Cette demande de transversalité se ressent fortement auprès des acteurs locaux, désireux de bénéficier ou de participer à la gestion d'un tel outil. Une étude commanditée par l'Etablissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (EPAPS), en 2015, a confirmé cette attente. Cependant, cette plateforme cartographique n'a pas été développée alors. L'outil développé par Terre et Cité reposant sur des technologies Open Source (libres) et s'appuyant sur les acteurs locaux et leurs initiatives, le coût du projet s'en est trouvé considérablement réduit.

Le développement d'une plateforme cartographique collaborative, au-delà de permettre la mutualisation et la diffusion de connaissances culturelles et patrimoniales, constitue également une passerelle pour l'innovation et le développement de projets transversaux créatifs à travers la mise en relation des acteurs locaux (première par le recensement des initiatives locales, maisons des jeunes et de la culture, établissements d'économie sociale et solidaire, lieux de spectacles, etc).

## 2. Présentation détaillée du projet

### 2.1 Objectifs du projet

1. Permettre aux habitants, étudiants et salariés de découvrir et s'approprier les ressources locales disponibles, afin de donner aux utilisateurs une vision positive et construite du territoire et d'encourager la dynamique de celui-ci.
2. Permettre aux habitants de devenir acteur de leur territoire, en leur proposant de rajouter des données ou de rejoindre des groupes de modération, favorisant la création d'une communauté locale dynamique et impliquée.
3. Mettre en relation des acteurs œuvrant dans des secteurs complémentaires mais distincts, via le développement et la maintenance de l'outil et via son utilisation.

### 2.2 Outil mis en place

La base technique de la carte, aujourd'hui nommée Carte Ouverte du Plateau de Saclay, est développée et opérationnelle (<http://saclay.carte-ouverte.org>). Elle s'appuie sur OpenStreetMap, un fond de carte libre et collaboratif qui est aujourd'hui largement utilisée dans le cadre de la démarche d'ouverture des données du Gouvernement Français, sur lequel l'application Chimère permet d'ajouter des couches d'informations stockées dans une base de données gérée depuis une interface dédiée. Le fond de carte a fait l'objet d'un retraitement graphique par un prestataire spécialisé, afin d'assurer une ergonomie et un graphisme attractif.

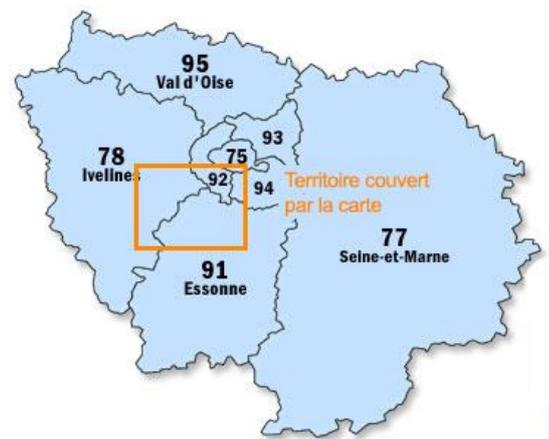
La CartO, première version de l'application mobile de la Carte Ouverte, est disponible depuis début Septembre sur Android et iOS. Cette application permet un usage géolocalisé, aisé et immédiat, qui en fait la principale entrée vers la Carte Ouverte.

Des points d'intérêts de différents types (patrimoniaux, culturels, sportifs et de loisirs...) sont proposés à l'utilisateur, via un menu permettant de les afficher par catégories. Un moteur de recherche transversal à l'ensemble des points d'intérêts et événements recensés sur la carte facilite l'utilisation de l'outil. Il est ainsi très facile et rapide de trouver un type de ressources précis, si besoin dans une ville particulière et/ou à une date donnée.

Ces points d'intérêts ont été renseignés en partenariat avec les communes du territoire, nombre d'entre elles ayant souhaité y intégrer leur propre base de données de ressources locales et patrimoniales. Leurs agendas internet sont par ailleurs automatiquement importés (Guyancourt, Magny-les-Hameaux, Jouy-en-Josas, Orsay, etc.). Les utilisateurs peuvent ainsi aisément prendre connaissance de la dynamique culturelle locale (spectacles, concerts, expositions...).

L'aspect participatif de l'outil est garanti par une fonctionnalité permettant aux utilisateurs de proposer l'ajout d'un point d'intérêt ou événement manquant à la base de données. A terme, avec l'augmentation du trafic sur la carte et l'augmentation du nombre de contributions, la base de données devrait devenir quasi-exhaustive sur les catégories qu'elle couvre.

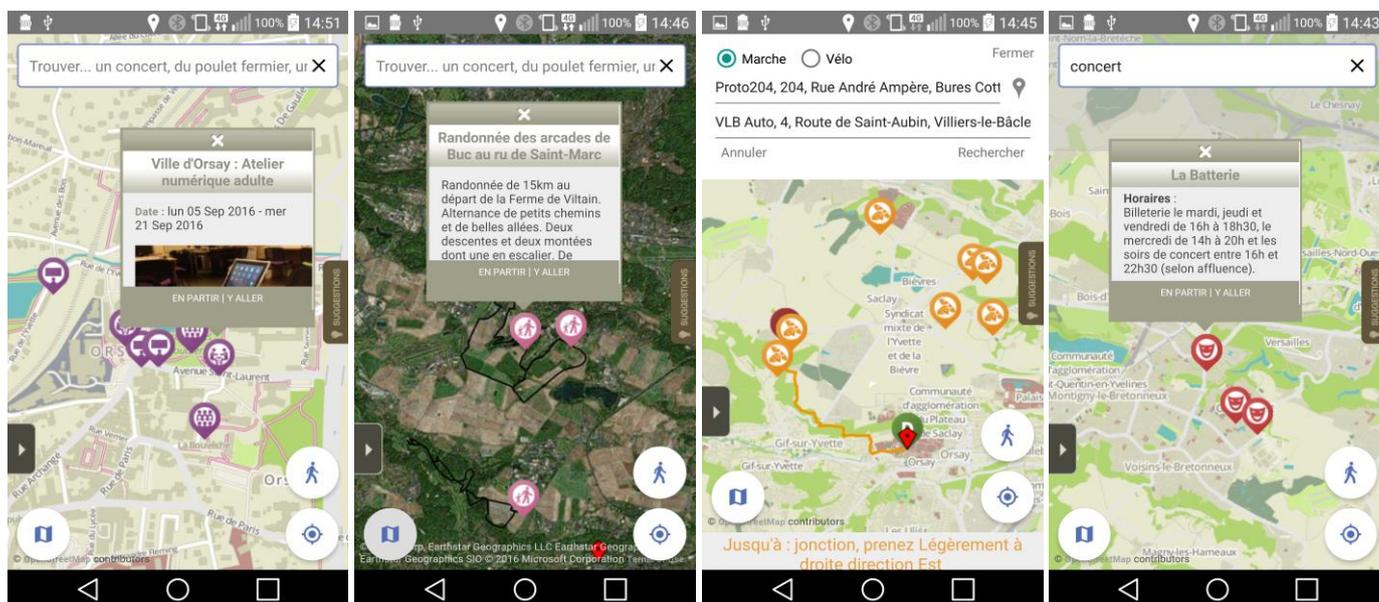
Ces ajouts par les utilisateurs ne sont pas validés automatiquement, afin d'éviter l'apparition de publicités indésirables et de garantir la qualité et le sérieux des informations proposées. Des groupes de modération ont été initiés avec des acteurs locaux intéressés (associations, syndicats, offices de tourisme, collectivités...) afin que ceux-ci gèrent les catégories correspondantes à leurs thématiques et vérifient les informations avant de valider leur mise en ligne. Ces modérateurs participent par ailleurs activement à l'évolution de l'outil, en faisant remonter les besoins techniques et organisationnels correspondants à leurs thématiques particulières.



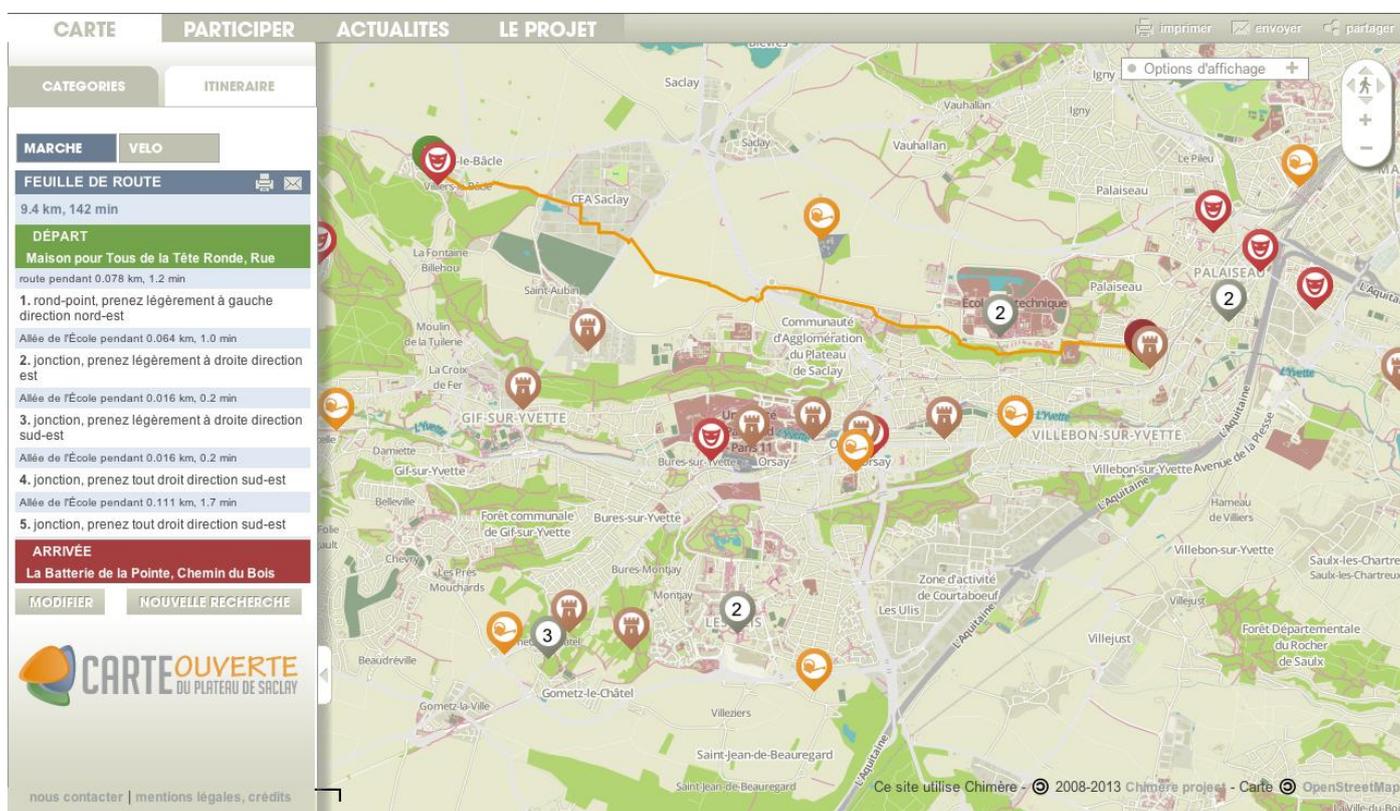
*Territoire couvert par la CartO*

Afin d'encourager les circulations douces et actives sur le territoire, un calculateur d'itinéraires piéton et vélo permet la création de parcours détaillés et sur mesure, pouvant au choix de relier des points d'intérêts ou de naviguer sur les routes et sentiers.

Cette base technique a ainsi permis de monter un premier réseau d'acteurs intéressés par le projet et de lancer une dynamique autour de celui-ci. Elle a également permis de recueillir de nombreux retours utilisateurs et de tester la concordance du projet avec les besoins de ceux-ci, notamment à travers une série de brainstormings ayant réunis une cinquantaine de personnes aux différents profils.



Captures écran de l'application mobile, sous Android



Capture écran de la Carte web

La carte a vocation à devenir d'ici à 2018 l'outil en ligne de référence de découverte de la vie culturelle et patrimoniale du Plateau de Saclay et de ses environs. Elle sera alors utilisée par différents public, en particulier via son application mobile, accueillant plusieurs milliers de visites par semaine. Sa base de données serait alors, sur les catégories qu'elle compte, renseignée de manière quasi-exhaustive, les utilisateurs pouvant participer eux-mêmes à compléter les points manquants et corriger les informations qui pourraient être périmées. La gestion de tous ces éléments impliquerait l'investissement actif de plusieurs dizaines de structures modératrices. Ce niveau d'utilisation permettrait à la carte d'assumer pleinement son rôle d'outil de partage et de diffusion des connaissances territoriales, mettant en lien les acteurs locaux.

Pour atteindre cet objectif, des développements techniques supplémentaires vont être entrepris sur la CartO, renforçant sa base technique et intégrant une ergonomie et des fonctionnalités correspondantes aux attentes du grand public.

## 2.4 Développements entrepris

Afin de faire évoluer l'outil selon les pistes d'amélioration repérées et permettre son déploiement auprès du large public, pour établir notre preuve de concept, un certain nombre d'investissements sont prévus :

- Une consolidation technique, par l'implication de développeurs externes s'assurant des bonnes pratiques de codage et de la possibilité de reprise du projet en cas de besoin (pour ne pas être exclusivement dépendants du développeur de la version Bêta). Nous avons d'ores et déjà fait réaliser un audit préalable qui a confirmé que les bases techniques du projet sont saines ;
- La mise à jour des technologies utilisées pour le développement de la version Bêta, et notamment des librairies informatiques ;
- L'amélioration de l'ergonomie et des fonctionnalités de l'application Smartphone, qui constituera certainement la principale entrée vers la carte (personnalisation des entrées du menu, push de notification, possibilité d'utilisation hors ligne, etc.) ;
- L'amélioration de l'ergonomie et des fonctionnalités de la carte web, qui s'oriente vers un outil back-up permettant le travail sur la base de données et l'accès aux informations pour les personnes ne disposant pas d'un Smartphone ou d'une tablette ;
- Le suivi de son développement organisationnel et partenarial par un consultant extérieur expert de l'innovation et du marketing, afin de construire un business plan pérenne pour l'outil dans les années à venir en impliquant les acteurs privés du territoire ;
- La création de supports de communication dédiés (travail graphique, film promotionnel, etc.), en lien avec les partenaires du projet ;
- Le développement de ses partenariats (financiers, techniques et de communication) ;
- La structuration et l'animation d'une diffusion grand public du projet, avec la participation à de nombreux évènements de terrain et l'organisation d'animations en propre.

Comme tout outil numérique, la Carte Ouverte nécessitera ultérieurement des évolutions et ajustements successifs, donnant lieu à différentes versions, en fonction de l'évolution des possibilités techniques, des besoins et des attentes des utilisateurs.

## 2.2 Partenaires

La CartO étant un projet évolutif et en plein développement, nos partenariats sont amenés à se développer considérablement ces prochaines années, avec les acteurs publics et privés du territoire.

### Modérateurs de la carte :

Les modérateurs de la CartO qui ont d'ores et déjà souhaité rejoindre le projet ont participé à la rédaction d'une charte de modération de l'outil, qui sera signée à la fin de l'année 2016. Cette équipe de modérateurs est amenée à

s'agrandir avec le développement du rayonnement de l'outil et du nombre de contributeurs.

**La Communauté Paris-Saclay** : Créée le 1er janvier 2016, elle réunit les anciennes Communautés d'agglomération Europ'Essonne (CAEE) et du Plateau de Saclay (CAPS), étendue aux communes de Verrières-le-Buisson et de Wissous. Au total, elle regroupe 27 communes pour 300 000 habitants. Elle exerce des compétences de plein droit pour les communes et des compétences qu'elles décident ensemble de transférer à l'agglomération. Elle a en charge : le développement économique et innovation, aménagement du territoire, la voirie et les espaces publics, l'environnement et le développement durable, le transport et les mobilités, la politique de la ville, l'insertion et l'emploi, la culture et le sport. C'est sur son volet environnement et développement durable que la CPS est actuellement engagée en tant que modérateur de la carte.

**Le Syndicat de l'Yvette et de la Bièvre** : Le SYB est chargé de préserver, restaurer et entretenir l'ensemble du système hydraulique historique du territoire. Celui-ci qui comptait à l'origine 60 kms de rigoles et drainait 6100 hectares. Avec l'urbanisation du territoire, 32 kms de rigoles à ciel ouvert restent en fonction aujourd'hui, à cheval sur les Yvelines et l'Essonne.

**Le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre** : Il a pour rôle d'entretenir la rivière et ses affluents, étudier, réaliser et faire des aménagements ; de collecter les eaux usées des collectivités adhérentes et les diriger vers la station d'épuration de Valenton ; de préserver et mettre en valeur la Bièvre et ses affluents, leurs cours et leurs abords sur le plan écologique et paysager ; de lutter contre les inondations et enfin d'instruire les Permis de construire au titre de l'hydraulique et de l'assainissement.

**L'Office de Tourisme de la Vallée de Chevreuse** : Il a pour objet de faire découvrir les richesses de ses 11 communes : Bures sur Yvette, Gif sur Yvette, Gometz le Châtel, Gometz la Ville, Les Ulis, Orsay, Saclay, Saint Aubin, Saint Jean de Beauregard, Villebon sur Yvette et Villiers le Bâcle. Il organise de nombreuses sorties, balades et randonnées tout au long de l'année.

**Le Laboratoire Ecologie Systématique et Evolution (UMR 8079) de l'Université Paris-Sud** : Cette unité conduit des recherches en écologie et évolution qui visent à étudier l'origine et la dynamique de la biodiversité ainsi que l'évolution et le fonctionnement des écosystèmes. Les approches menées pour ces objectifs reposent sur une synergie entre observations in situ, expérimentation, et modélisation mathématique en tant qu'outil de compréhension, de synthèse et de projections.

**L'Association de Randonnées et de Plein Air d'Orsay** : Centrée à l'origine sur la randonnée pédestre, ARPO s'est développée en association multi-activités de plein air avec aujourd'hui une centaine d'adhérents.

**A la Découverte du Plateau de Palaiseau** : Elle a pour objectifs la mise en place de parcours de découverte du plateau de Palaiseau faisant connaître son histoire, sa flore et sa faune, ses établissements scientifiques et mettant à profit ses potentialités sportives. Elle agit dans le cadre d'une convention avec la Ville de Palaiseau et a reçu le soutien de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay et du Conseil Général de l'Essonne.

**Mieux se Déplacer à Bicyclette Massy** : L'association Mieux se Déplacer à Bicyclette cherche à améliorer des conditions de circulation à bicyclette au quotidien en Île-de-France. Son antenne basée à Massy organise régulièrement des balades à thèmes.

**La CAPS à Vélo** : Antenne de Mieux se Déplacer à Bicyclette, couvrant l'ensemble de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay, elle cherche à rassembler les utilisateurs actuels et futurs du vélo comme mode de déplacement.

**PôleS NOE** : Pôle de coopération, l'association développe sur le territoire les coopérations économiques qui permettent aux structures de l'ESS et entrepreneuriat social de développer et promouvoir leur activité. Elle mutualisons les expertises et savoir-faire de nos adhérents pour développer des offres communes et partager des ressources et met en œuvre l'accompagnement nécessaire pour permettre aux initiatives de l'ESS du territoire pour changer d'échelle.

### Communes :

Dix-neuf communes du plateau, qui constitue le cœur d'action de Terre et Cité, ont fourni des données pour remplir la carte et neuf d'entre elles ont fourni des flux pour synchroniser leur agenda communal dans la carte (Guyancourt, Magny-les-Hameaux, les Loges-en-Josas, Bièvres, Jouy-en-Josas, Massy, Orsay, Saint-Aubin, Villiers-le-Bâcle). Les partenariats avec les collectivités sont en cours de développement, notamment avec les trois communautés d'agglomérations (CSQY, CA Versailles-Grand-Parc et CPS) avec lesquels les échanges sont en cours, ainsi qu'avec les Départements de l'Essonne et des Yvelines.

### Ecoles supérieures et associations étudiantes :

**Université Paris-Sud :** Dans l'objectif de promouvoir l'outil auprès du public étudiant (30 000 personnes) et le personnel de l'Université (6 000 employés), des partenariats se développent avec les services de l'Université Paris-Sud et les associations étudiantes (notamment l'AGORAE) pour l'organisation d'événements réguliers.

**ENSTA :** Des partenariats techniques sont en cours de montage avec cette Grande Ecole d'ingénieurs généralistes, en particulier à travers leur programme entrepreneurial KITE, pour un développement de services s'appuyant sur la CartO.

### Entreprises locales :

Des partenariats sont également en cours de développement auprès des entreprises locales (EDF, Suez, CEA...) pour la promotion de la CartO. Lorsque celle-ci aura été adoptée du grand public, nous aurons la possibilité d'envisager des partenariats financiers avec ces entreprises.

## **2.6 Aspects innovants du projet**

Ce projet constitue une démarche innovante techniquement et socialement. A ce jour aucun outil équivalent n'existe, permettant de recenser sous forme cartographique à l'échelle d'un territoire l'ensemble des ressources culturelles et patrimoniales pérennes et événementielles afin de les rendre accessibles au grand public, en alimentant et gérant ces données de manière collaborative. Le fond de carte fonctionnant également lui-même sur un mode collaboratif et libre, il bénéficiera des contributions des utilisateurs l'outil et sera d'autant plus rapidement à jour, ce qui bénéficiera aux autres applications l'utilisant.

Les applications mobiles, en très grand essor ces dernières années, permettent de toucher un nouveau public d'utilisateurs ayant besoin d'un outil très facile d'accès et proactif (notifications de nouveautés, detections géolocalisées, etc.). La CartO est la première à proposer une aide à la découverte du territoire et de ses ressources culturelles et patrimoniales sous ce format.

Développé en Open Source (Libre), l'outil technique a cependant vocation à être répliquable sur d'autres territoires. Des extensions thématiques réutilisant la totalité de la structure de base de l'outil peuvent aussi être envisagées sur le territoire (pour mettre par exemple en place des programmes de sciences participatives, etc).

La CartO pourra également devenir un terrain de jeu et d'expérimentation pour de nombreuses applications cartographiques complémentaires et parallèles impliquant la communauté numérique de Paris-Saclay. La plateforme doit par exemple servir de base technique au projet DYNAMIQUES, qui vise à mettre en place un observatoire dynamique de la biodiversité sur le territoire et de développer des approches scientifiques participatives.

Le projet innove également par la mutualisation des bases de données existantes (patrimoniales, circulations, équipements...) et la création de nouvelles bases d'informations (initiatives locales, circuits de balades...) et la mise en commun des savoirs et des idées détenues par la grande diversité d'acteurs impliqués dans son développement et dans sa gestion. Ces nouvelles informations seront réutilisables par les acteurs territoriaux, pour des études ou choix stratégiques par exemple.

## 2.7 Promotion et diffusion de l'outil

La diffusion de la carte web et mobile a lieu par quatre canaux complémentaires :

- D'une part, sa présentation au cours d'évènements locaux organisés par des partenaires (Journées Portes Ouvertes, Maisons de l'Environnement...) et d'évènements portés par Terre et Cité (Randonnée numérique, ateliers cartographiques...) permet de toucher directement une série d'utilisateurs potentiels. De part leur participation à ce type d'évènement, ces personnes sont pour la plupart déjà sensibilisées aux problématiques couvertes par la carte (cartographie, culture et patrimoine, sport, développement durable...) et pourront s'approprier facilement l'outil. Ils pourront ainsi se porter ensuite relais de sa diffusion auprès de leur entourage et de leurs connaissances, faisant fonctionner le bouche-à-oreille.
- D'autre part, l'implication d'acteurs locaux dans la définition du projet permet de provoquer leur intérêt. Certains d'entre eux ayant une forte résonance locale (responsables de centres de recherches, d'entreprises ...), ils sont en mesure de contribuer à la formation d'une perception positive du projet auprès de leur propre réseau. Cela permet la mise en place de partenariats visant la diffusion de l'outil au sein de grandes entreprises et de grandes écoles notamment.
- Lorsqu'il sera devenu pleinement opérationnel et attractif, l'outil fera l'objet d'une couverture presse et média la plus large possible. En phase de développement, il a déjà attiré l'attention de la télévision locale TVFil78, qui lui a consacré un reportage (disponible sur : <https://www.tvfil78.com/equilibres-eclairages-publics-comment-economiser-sans-toucher-a-notre-confort/99232/>).
- Enfin, les communes nous ont déjà spécifié leur volonté de participer à la diffusion de l'outil auprès de leurs administrés, via leurs propres supports de communication (magazines, sites internet, newsletters...). L'utilisation de la carte directement sur leur site internet en tant que carte communale, proposant le téléchargement de l'application, participera également à sa diffusion.

Le développement de bornes numériques interactives qui permettent de proposer un accès à la carte dans les médiathèques, les accueil de mairies, etc. pourrait être envisagé.

## 3. Suivi de l'impact du projet

---

La carte s'appuie sur une plateforme de statistiques permettant de relever le nombre de visiteurs, leur provenance, leur temps moyen passé sur la carte, ainsi qu'à terme les catégories visitées et les fonctionnalités utilisées. Ces indicateurs constituent la base d'information qui permet d'identifier les utilisations effectives de la carte.

La dynamique autour de la base de données, c'est-à-dire le rythme de contribution des utilisateurs à l'amélioration de l'information ainsi que le nombre de modérateurs impliqués dans la gestion de la base de données, constituent d'autres éléments permettant de s'assurer de la correspondance de la carte avec les besoins locaux.

Enfin, de manière générale, le développement de partenariats avec les acteurs publics et privés du territoire, impliquant la fourniture de services issus de la carte (base cartographique à jour pour des applications complémentaires, utilisation de la base de données pour des études de faisabilité, utilisation de la carte en tant que carte communale...) renseigne sur son succès auprès des opérateurs locaux.